

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 51

Artikel: Le commencement du XIXe siècle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sort vainqueur de la lutte. Nous sommes trop heureux, nous qui étions présent, que les murs de la salle n'aient pas suivi la même impulsion.

Faut-il parler du haut comique des expériences phrénologiques, qui font l'admiration du correspondant de la *Patrie*?... L'extase produite par la musique a pleinement réussi. M. de Senger avait à peine posé la main sur les touches du piano que la somnambule tombait à genoux, se relevait et passait par toutes les poses académiques. M. Lafontaine, je vous en prie, pour la bonne façon, recommandez-lui, à l'avenir, de ne pas partir avant le commandement.

L'appel aux organes de l'*hilarité* a eu plus de succès encore; tous les spectateurs ont éclaté de rire sans qu'on touchât leur bosse.

Le sourd-muet qui a été placé sous les puissants regards du magnétiseur est resté inébranlable, sourd et muet.

Quant à l'expérience du galvanomètre, elle n'a pas eu lieu sous prétexte que la salle ne pourrait pas en jouir. Elle est renvoyée aux calendes grecques, ainsi que l'épreuve du feu avec un fer rouge. C'est là un échec incontestable devant le défi donné par M. le docteur Rouge.

M. Lafontaine, poussant ses preuves aux dernières limites, a fait sa profession de foi en attribuant au magnétisme sa croyance à l'*immortalité de l'âme* et à l'*existence de Dieu*, croyance qui le distingue, de beaucoup de médecins.

O! vous qui êtes travaillés par le doute et qui vous demandez encore ce que vous devez croire pour être sauvés, n'ajournez plus votre salut, jetez-vous sans tarder dans les bras de M. Lafontaine qui vous infiltrera, en quelques passes énergiques, la foi et la religion par tous les pores.

Cela dit, monsieur, nous en sommes désolé, mais nous ne croyons plus du tout aux effets de votre magnétisme animal; votre dernière séance nous a enlevé le peu de foi qui nous restait. L. M.

Le commencement du XIX^e siècle.

Il y a quelque temps, un pari s'établissait à Moudon entre M. X. et M. D., instituteur des environs de cette ville. Le premier, vif et alerte malgré ses 68 ans, exprimait le vœu d'atteindre l'année 1901; de cette manière, disait-il, j'aurai vécu dans trois siècles, le XVIII^e, le XIX^e et le XX^e, puisque je suis né en 1800.

— Comment? lui répliquait son interlocuteur — l'année 1800 est la première de notre siècle; vous ne pouvez donc mettre le pied sur trois siècles consécutifs.

— Permettez! Je dis et je prétends que l'année 1800 est la dernière du XVIII^e siècle; je vous offre d'en faire le pari.

Le pari est engagé. Chacun des deux chronologistes dépose vingt francs entre les mains d'une tierce personne et l'on va aux informations.

Trois notables sont choisis comme experts et déclarent, à l'unanimité, que le siècle actuel a commencé le 1^{er} janvier 1800. M. D. se déclare satisfait et demande ses 40 francs. Mais M. X. n'est pas de

cet avis; il recourt en cassation. A quelques jours de là, une conférence d'instituteurs était réunie à Mézières; M. D. lui soumet le cas; après délibération, et à la même unanimité que les premiers juges, la conférence se prononce en faveur de M. D.

Mais M. X. ne se tient pas encore pour battu; comme un plaideur entêté qui, après avoir parcouru toutes les juridictions cantonales, s'adresse en dernier ressort aux autorités fédérales, il recourt à Berne contre les deux jugements qui le condamnent. A quelle autorité s'est-il adressé? Je n'en sais rien. Quoi qu'il en soit, il reçoit au bout de quelques jours un pli, estampillé au Palais fédéral, qui lui apporte la décision qu'il désirait; on lui donnait enfin raison.

Mais, me dira-t-on, comment se peut-il qu'il y ait tant d'indécision dans une question pareille? Je réponds: l'indécision ne devrait pas résister à un peu de réflexion, et M. X. a eu parfaitement raison de recourir jusqu'au moment où il a pu faire proclamer la vérité. Voyons un peu!

Un siècle renferme cent années, et un siècle a été complet quand il y a eu cent années écoulées depuis la naissance de Jésus-Christ. La première année a été l'an 1, la deuxième, l'an 2 et la centième, l'an 100; l'an 100 a donc terminé le I^{er} siècle, l'an 200 a terminé le II^e siècle....., l'an 1800 a terminé le XVIII^e siècle. Notre siècle a commencé, par conséquent, le 1^{er} janvier 1801, et le XX^e siècle commencera le 1^{er} janvier 1901. Une personne, née le 31 décembre 1800 et qui mourra le 1^{er} janvier 1901, pourra ainsi avoir vu trois siècles quoique n'ayant vécu que cent ans et un jour.

Ce n'est pas la première fois que cette question a été débattue et les premiers juges du pari établi à Moudon ont parfaitement pu, comme beaucoup d'autres, se laisser tromper par cette idée, assez naturelle au premier abord, que toutes les années dont le millésime est 18.. appartiennent au même siècle. Arago n'a pas dédaigné de consacrer un petit chapitre de son *Astronomie populaire* pour mettre au clair cette apparente anomalie. S. C.

Curiosités législatives.

Par ce temps de calme politique, les séances du Grand-Conseil sont nécessairement fort monotones, et c'est en vain qu'on y chercherait l'attrait puissant des journées orageuses où se débattent les grands intérêts du pays ou des partis. Néanmoins, la physionomie de l'assemblée ne laisse pas de présenter encore quelque trait piquant ou instructif.

La séance s'ouvre à 10 heures. A la tribune sont toutes sortes de gens: des spécialités, qu'intéresse particulièrement un objet à l'ordre du jour, des curieux, des oisifs et enfin des amateurs de politique, toujours soucieux à l'excès des intérêts de la patrie: ils seront là cinq heures consécutives, bien décidés à ne lâcher prise qu'à la clôture définitive. Les députés arrivent peu à peu, se placent et prennent leurs aises, autant que le permet l'exiguïté de la salle.

Après l'appel nominal, des conversations s'enga-